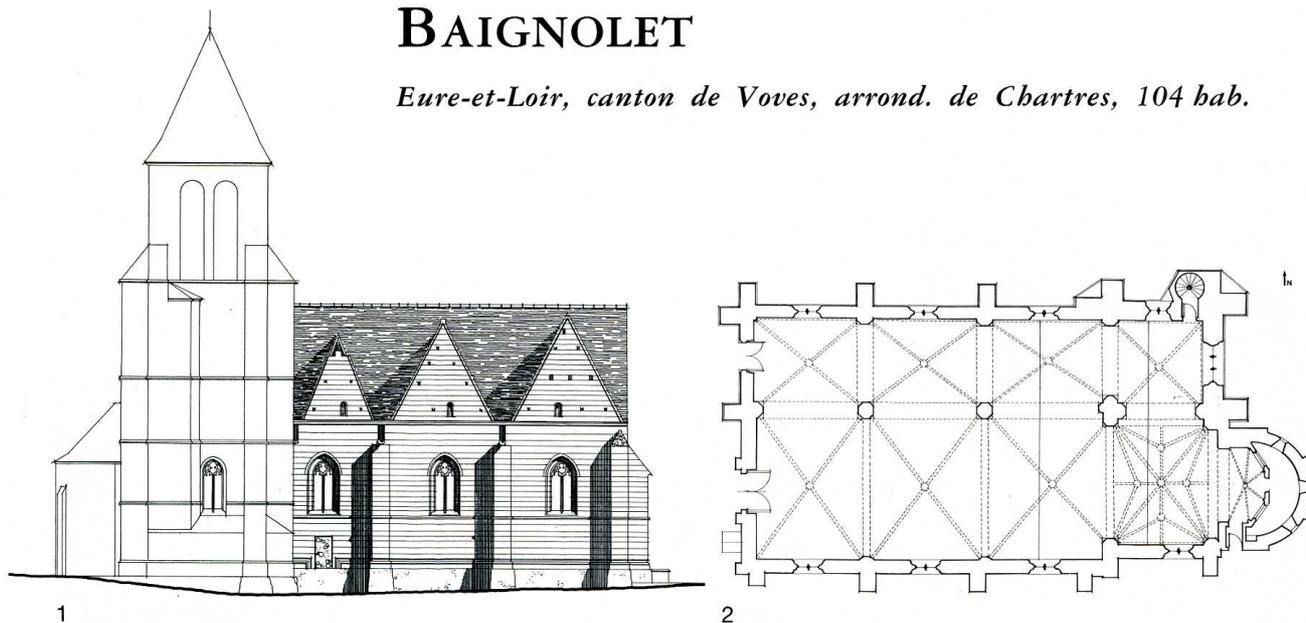


BAIGNOLET

Eure-et-Loir, canton de Voves, arrond. de Chartres, 104 hab.

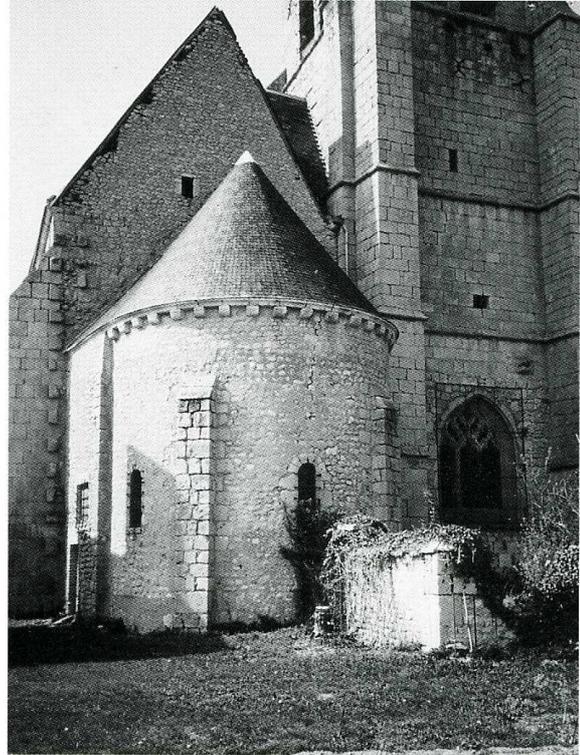


Baignolet (Eure-et-Loir), église
Saint-Sébastien, dessins de Paul
Trouilloud, ABF, éch. 0,01.
1. Élévation nord.
2. Plan de l'édifice.

L' église paroissiale de Baignolet, placée sous le vocable de saint Sébastien, était un prieuré simple dépendant de l'abbaye bénédictine de Saint-Florentin de Bonneval, dans le diocèse de Chartres. La fondation de ce prieuré serait antérieure à 870. Les religieux relevaient pour leur protection du vidame de Chartres. De l'époque romane subsistent la nef de trois travées, l'avant-chœur et l'abside semi-circulaire voûtée en cul-de-four (XI^e-XII^e s.). Cette partie de l'édifice a conservé son appareil de petits moellons. Les nombreuses dotations dont le prieuré fut l'objet au XIII^e s. le rendirent très florissant et furent vraisemblablement à l'origine d'une nouvelle campagne de travaux ; c'est de cette époque, semble-t-il, que daterait le puissant clocher, particulièrement élevé, édifié en pierres de taille appareillées, épaulé par d'imposants contreforts d'angle. Il aura vraisemblablement été reconstruit sur une base antérieure. Au XV^e s., un collatéral de trois travées fut accolé à la nef du côté nord. Formant une suite de trois pignons à l'extérieur, ce collatéral en pierres de taille appareillées s'harmonise avec le clocher. Au XV^e s., également, une grande baie à remplage flamboyant et à deux meneaux fut percée dans le mur est du clocher, dans le même style que les baies du collatéral. Les travaux du XIX^e s. consistèrent à construire une abside à trois pans dans le volume du chœur roman. Le mur de séparation entre la troisième travée du collatéral et la base du clocher fut alors abattu, ouvrant la perspective du collatéral, comme le prouve un plan de l'agent-voyer du département du 25 juillet 1852. Ce même rapport, qui évoque les voûtes d'ogives du bas-côté et de l'avant-chœur – « les voûtes du chœur et celles de la basse nef sont



3



4

Baignolet
(Eure-et-Loir), église
Saint-Sébastien.
3. Façade occidentale.
4. Chevet.

en moellon, elles sont ornées de courbes diagonales et ogives en pierre de taille » – précise que la nef était alors couverte d'un « lambris en chêne » ; elle l'est actuellement d'une voûte en brique recouverte de plâtre. Le mur-pignon de la façade porte d'ailleurs la trace de l'ancienne pente de la toiture, reprise alors. La façade de l'église attire particulièrement le regard : la porte est surmontée de quatre rangées de tores en plein cintre ; elle est encadrée par deux puissants contreforts qui épaulent le mur-pignon et entre lesquels s'inscrit une rose dont le dessin paraît tardif. Pour la reprise des parements de pierres de taille des façades sud et ouest du clocher, la réfection de la charpente et de la couverture du chœur et de la chapelle nord, la Sauvegarde de l'Art Français a octroyé en 1994 une aide de 100 000 F à cette église non protégée.

E. G.-C.